

# Commune d'ARRADON (56)

*Plan Local d'Urbanisme*

## Sommaire du document approuvé

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement écrit
5. Règlement graphique
  - 5.1. Plan de zonage de la commune – secteur Ouest au 1 : 5000<sup>ème</sup>
  - 5.2. Plan de zonage de la commune – secteur Est au 1 : 5000<sup>ème</sup>
  - 5.3. Plan de zonage du bourg au 1 : 2500<sup>ème</sup>
6. Annexes
  - 6.1. Servitudes
    - 6.1.a. Tableau et liste des servitudes
    - 6.1.b. Plan des servitudes
  - 6.2. Annexes sanitaires
    - 6.2.a. Notice annexes sanitaires
    - 6.2.b. Zonage d'assainissement pluvial
    - 6.2.c. Zonage d'assainissement Eaux usées
  - 6.3. Délibérations du Conseil Municipal
  - 6.4. Comptes-rendus des réunions PPA (Personnes Publiques Associées)
  - 6.5. Plan de prévention des risques inondations
  - 6.6. Zones de préemption des ENS du Conseil général du Morbihan
  - 6.7. Inventaire des zones humides et des cours d'eau
    - 6.7.a. Rapport de l'inventaire
    - 6.7.b. Carte de l'inventaire
  - 6.8. Parcelles soumises à une protection archéologique

*Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 6 décembre 2022,  
Le maire,*